

HD10350

INDAL OXY MOUSS

Date de mise à jour : 20/07/2023

Version FT : 17.0

Désinfectant moussant oxydant

INDAL OXY MOUSS désinfecte rapidement et facilement vos surfaces grâce à sa teneur spécifique en Acide peracétique.

Étudié pour générer une mousse légère, juste traçante pour visualiser les zones traitées et se rince facilement. Limite ainsi les surconsommations de produit, oubli de zones, temps et eau au rinçage.

L'acide peracétique est un oxydant, il blanchit les surfaces tachées.

INDAL OXY MOUSS présente une activité anti-biofilm démontrée à partir de 1% et fait donc partie du protocole BIONIL® curatif ou préventif dédié.

INDAL OXY MOUSS est adapté à l'utilisation avec tous matériel de moussage (Canon, satellite...) sur toutes les surfaces en IAA dans des process 5 phases selon votre plan d'hygiène.

INDAL OXY MOUSS est un désinfectant Bactéricide, Levuricide, Fongicide, Sporicide, Virucide et efficace sur les Bactériophages.



UTILISATIONS

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un nettoyage avec un détergent ou un détartrant et un rinçage, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

Type d'utilisation	Application	Température d'utilisation	Dosage	Temps de contact
Industries Agroalimentaires. Viticulture. Collectivité	Surface application par canon à mousse ou centrale moyenne/haute pression. Surface par pulvérisation	Ambiante	1 à 4%	15 - 30 min

Rincer abondamment avec de l'eau potable les circuits et surfaces traités ainsi que les matériels d'application.

Afin de réduire les risques de corrosion, ne pas diluer dans une eau contenant plus de 30-40 ppm de chlorures. Ne pas utiliser à température > 40°C.

MATÉRIEL D'APPLICATION : STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, moussage, pulvérisation...

Demander un catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect	Limpide, Moussant
Couleur	Incolore
Odeur	Piquant(e).
Matière(s) active(s)	Acide peracétique (n° CAS 79-21-0) à 1,2% (12,7g/litre). Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 12% (127g/litre)
Densité	1,065 ± 0,005 (20°C). OECD 109.
pH pur	1,07 ± 0,2 (20°C). CIPAC MT 75.3.
pH à 1% dans l'eau distillée	2,93 ± 0,2 (20°C). CIPAC MT 75.3.
Viscosité, dynamique	< 10 mPa·s (20°C)
Pouvoir séquestrant à 1%	Aucune donnée disponible
Tension superficielle [N/m]	27,4 N/m (20°C); sol. 1%
DCO-valeur	150 mg O ₂ /g (20°C)

HD10350

INDAL OXY MOUSS

Date de mise à jour : 20/07/2023

Version FT : 17.0

Teneur en azote	0 %
Teneur en phosphore	0,3 %
Point d'éclair	> 60 °C EEC A9
Température de stockage	0 – 30 °C
DDM (date durabilité minimum)	12 mois, voir conditionnement.

RÉGLEMENTATION

Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.

Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site www.inao.gouv.fr).

PROPRIETES BIOCIDES

Produit biocide en cours d'évaluation selon le Règlement UE n° 528/2012

MATIÈRE(S) ACTIVE(S) : Acide peracétique (n° CAS 79-21-0) à 1,2% (12,7g/litre). Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 12% (127g/litre)

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n°

3 - Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

BACTERICIDIE - 1 % TP4

EN1276 - 5 min - 20°C, EN13697 - 5 min - 20°C - propreté.

Souches testées : *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Staphylococcus aureus*, *Legionella pneumophila*, *Enterobacter cloacae*, *Listeria monocytogenes*, *Salmonella Typhimurium*, *Lactobacillus brevis*, *Campylobacter jejuni*.

LEVURICIDIE - 1 % TP4

EN1650 - 15 min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté

Souches testées : *Candida albicans*.

LEVURICIDIE - 0,2 % TP4

EN13697 - 15 min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté

Souches testées : *Candida albicans*.

FONGICIDIE - 4 % TP4

EN1650 - 15 Min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté

Souches testées : *Aspergillus brasiliensis*.

FONGICIDIE - 0,2 % TP4

EN13697 - 15 min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté

Souches testées : *Aspergillus brasiliensis*.

VIRUCIDIE - 3 % TP4

EN14476 - 30 min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté

Souches testées : *Poliovirus type 1*, *Adénovirus type 5*, *Norovirus murin*.

VIRUCIDIE - 0,1 % TP4

EN14675 - 30 min - 10°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté

Souches testées : *Virus Influenza A (H1N1)*, *Virus Influenza H5*.

VIRUCIDIE PHAGE - 0,5 % TP4

EN13610 - 15 min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté

Souches testées : *Bactériophages*.

BIOFILM - 1 % TP4

Protocole institut Pasteur de Lille - 15 min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté

Souches testées : *Pseudomonas aeruginosa*, *Staphylococcus aureus*, *Legionella pneumophila*.

HD10350

INDAL OXY MOUSS

Date de mise à jour : 20/07/2023

Version FT : 17.0

CONDITIONNEMENTS

Plusieurs conditionnements sont disponibles pour ce produit, pour plus d'informations sur ces conditionnements et les poids par conditionnement, veuillez contacter notre service commercial.

CONSIGNES DE SECURITE

Recommandations d'utilisation : Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet.

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles : Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

Afin de réduire les risques de corrosion, ne pas diluer dans une eau contenant plus de 30-40 ppm de chlorures. Ne pas utiliser à température > 40°C.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Conserver à l'écart des : Sources d'inflammation. Craint le gel.

Température de stockage : 0 – 30 °C

Ce produit est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc. Réaliser un essai préalable sur les surfaces à traiter avant application.

CONTROLE DE CONCENTRATION

Pour la mesure de concentration de ce produit, veuillez contacter notre service commercial.

TRAITEMENTS DES DECHETS

Traitement des déchets : Se reporter au chapitre 13 de la FDS.

Motif de la mise à jour : Spécifications

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les valeurs physicochimiques caractéristiques mentionnées sur cette fiche, hors chapitre spécifications de vente Stockmeier France, sont indicatives et non garanties, les spécifications et résultats des tests étant par ailleurs disponibles sur le certificat d'analyse. Le cas échéant, les concentrations indiquées au point "Propriétés biocides" représentent les concentrations biocides recommandées selon les tests d'efficacité réalisés par des laboratoires agréés. Ces dernières peuvent être adaptées selon les cas d'application. Votre commercial STOCKMEIER France se tient à votre disposition pour aborder ce sujet.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.